

ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Société par actions simplifiée

Au capital de 6.060.523 €

73, rue François Mermet

TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône)

848 406 534 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

(Exercice clos au 30 septembre 2024)



Certifiés conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 73 73 RUE FRANCOIS MERMET		69160 TASSIN LA DEMI LUNE	
Durée de l'exercice précédent* 9			
Numéro SIRET* 84840653400018		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 4	
		N-1 13 0 0 9 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(1) (3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cégest Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 060 523...)			DA	6 060 523	6 060 523		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	468 457	468 457		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	184 906	151 036		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	396 175	452 649		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	829 025	677 395		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	7 939 086	7 810 061		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
		Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	618 425	551 200		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 570 759	1 860 568		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	199 444	373 186		
	Dettes fiscales et sociales			DY	389 787	493 184		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	102 056	162 599		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	3 880 471	3 440 737		
	Ecarts de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 819 557	11 250 798		
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 569 377	3 093 474	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC						
	Production vendue	FD		FE		FF						
			services*	FG	2 570 980	FH		FI	2 570 980	1 940 510		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 570 980	FK		FL	2 570 980	1 940 510			
	Production stockée*					FM						
	Production immobilisée*					FN						
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	10 667				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	88	150 478				
	Autres produits (1) (11)					FQ	283	484				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 572 351	2 102 139				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS						
	Variation de stock (marchandises)*					FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 432 132	1 095 393				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 398	20 374				
	Salaires et traitements*					FY	463 812	471 437				
	Charges sociales (10)					FZ	221 111	189 594				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA	184 808	150 116		
			- dotations aux provisions					GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	89 933	3 439				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 431 194	1 930 352				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	141 157	171 786			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		25 953				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	889 699	449 990				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	80 038	136 428				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	8 375	117 820				
	Différences positives de change					GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO						
	Total des produits financiers (V)					GP	978 112	704 238				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	142 087	8 375				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	88 427	73 176				
	Différences négatives de change					GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT						
	Total des charges financières (VI)					GU	230 514	81 551				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	747 597	622 687				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	888 754	768 520				

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	4 188		8 300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 188		8 300	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			510	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	4 187		9 587	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 187		10 097	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1		(1 797)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	59 730		89 328	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 554 650		2 814 676	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 725 625		2 137 281	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	829 025		677 395	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ	889 699		454 928	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IK	77 894		68 415	
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC				
	(9)	Dont transferts de charges								RD				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A1	88		150 478	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	cession immobilisations										4 187		4 188	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 11 819 556.90 Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 570 979.86 Euros et dégage un bénéfice de 829 024.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 01/10/2023, une convention d'intégration fiscale a été signée. La SAS Arthaud & Associés Group est à la tête de ce groupe fiscal.

Sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale au 01/10/2023 les sociétés suivantes:

- La SAS Arthaud & Associés Lyon
- La SAS Arthaud & Associés Audit
- La SAS Beesgreen.

La SAS Arthaud & Associés Group a soucrit de nouvelles actions suite à l'augmentation de capital de la SAS Moontech, la SAS AA Software et la SAS Beesgreen.

De plus la SAS Arthaud & Associés Group a réalisé un apport partiel d'actifs au bénéfice de la SAS Tax Partners à effet au 01/07/2024

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 01/10/2024, la SAS A&A Tax Partners intègre le groupe fiscal dont la SAS Arthaud & Associés Group est la mère.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Une convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/10/2023. La société intégrante est la SAS Arthaud & Associés Group.

La charge d'impôt est supportée par chaque société, comme en l'absence d'intégration fiscale, sur son résultat propre.

La charge ou le gain d'impôt sur les sociétés, généré par l'intégration fiscale, est constaté dans les comptes de la société tête de groupe, la SAS Arthaud & Associés Group.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 200		21 638
Installations générales agencements aménagements divers	241 237		153 032
Matériel de transport	486 014		67 240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 941		5 527
TOTAL	869 192		225 798
Autres participations	6 797 341		236 508
Autres titres immobilisés	119 981		511 000
Prêts, autres immobilisations financières	50 975		23 146
TOTAL	6 968 297		770 653
TOTAL GENERAL	7 856 688		1 018 089

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 838	40 838
Installations générales agencements aménagements divers			394 269	394 269
Matériel de transport		6 768	546 486	546 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 141	137 327	137 327
TOTAL		16 909	1 078 081	1 078 081
Autres participations			7 033 848	7 033 848
Autres titres immobilisés			630 981	630 981
Prêts, autres immobilisations financières			74 121	74 121
TOTAL			7 738 950	7 738 950
TOTAL GENERAL		16 909	8 857 869	8 857 869

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 052	7 577		9 629
Installations générales agencements aménagements divers		50 911	39 813		90 724
Matériel de transport		216 622	110 339	6 768	320 193
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		46 469	27 079	5 954	67 594
TOTAL		314 002	177 231	12 722	478 511
TOTAL GENERAL		316 054	184 808	12 722	488 140
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 577				
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 813				
Matériel de transport	110 339				
Matériel de bureau informatique mobilier	27 079				
TOTAL	177 231				
TOTAL GENERAL	184 808				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	8 375	142 087	8 375		142 087
TOTAL	8 375	142 087	8 375		142 087
TOTAL GENERAL	8 375	142 087	8 375		142 087
Dont dotations et reprises financières		142 087	8 375		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	39 038	- 0	39 038
Autres immobilisations financières	74 121	- 0	74 121
Autres créances clients	594 549	594 549	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 567	32 567	
Groupe et associés	939 759	939 759	
Débiteurs divers	172 507	172 507	
Charges constatées d'avance	52 364	52 364	
TOTAL	1 904 904	1 791 745	113 159

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 834	2 834		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	615 591	304 497	311 094	
Emprunts et dettes financières divers	965	965		
Fournisseurs et comptes rattachés	199 444	199 444		
Personnel et comptes rattachés	27 829	27 829		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 865	17 865		
Impôts sur les bénéfices	201 544	201 544		
Taxe sur la valeur ajoutée	121 576	121 576		
Autres impôts taxes et assimilés	20 972	20 972		
Groupe et associés	2 569 794	2 569 794		
Autres dettes	102 056	102 056		
TOTAL	3 880 471	3 569 377	311 094	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	317 963			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	251 250			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000	6 060 523			6 060 523
	1.0000				

Pour information complémentaire, a été autorisé le nantissement de 3 153 613 actions au profit de la caisse de Crédit Mutuel de Roanne, soit près de 52% du capital social.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS LICENCES	19 200	33.33
SITE INTERNET	21 638	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 Euros, chiffre d'affaires : 7 300 000 Euros, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements aménagements div	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	231 424
Autres créances	1 279
Disponibilités	29 300
Total	262 003

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 834
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 553
Dettes fiscales et sociales	37 152
Autres dettes	101 629
Total	177 168

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 364
Total	52 364

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	4
Total	9

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	230 514	978 112
Dont entreprises liées	77 894	889 699

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.31%,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres,
- âge conventionnel de départ : 64 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Le montant du passif social est de 10 845.87 euros au 30-09-2024.

SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Page - 9

[illegible]

S.A.S. ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

Au capital de 6 060 523 €

**73, Rue Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
RCS LYON 848 406 534**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

SOMMAIRE

➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

➤ ETATS DE SYNTHESE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

A Mesdames et Messieurs les Associés de la
S.A.S. ARTHAUD & ASSOCIES GROUP

73, Rue Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

RCS LYON 848 406 534

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTHAUD & ASSOCIES GROUP relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des

estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

En effet, les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle, comme décrit dans l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données retenues par votre société pour déterminer leur valorisation à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 6 février 2025

SCP CAZES-GODDYN
Commissaire aux Comptes



Claude CAZES

ETATS DE SYNTHESE

- **BILAN** **p. 7 à 8**
- **COMPTE DE RESULTAT** **p. 9 à 10**
- **ANNEXE** **p. 11 à 19**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12		Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	40 838	9 629	31 209	17 148	14 061 81.99
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	1 078 081	478 511	599 570	555 190	44 380 7.99
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	6 994 811		6 994 811	6 758 303	236 508 3.50
	Créances rattachées à des participations	39 038		39 038	39 038	
	Autres titres immobilisés	630 981		630 981	119 981	511 000 425.90
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	74 121		74 121	50 975	23 146 45.41
Total II		8 857 869	488 140	8 369 729	7 540 634	829 094 11.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 577		1 577	10 166	- 8 589 -84.48
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	594 549		594 549	987 605	- 393 056 -39.80
	Autres créances	1 144 833		1 144 833	432 431	712 402 164.74
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	1 334 675	142 087	1 192 588	1 630 072	- 437 484 -26.84
	Disponibilités	463 917		463 917	549 484	- 85 567 -15.57
	Charges constatées d'avance (3)	52 364		52 364	100 405	- 48 041 -47.85
	Total III	3 591 915	142 087	3 449 828	3 710 164	- 260 335 -7.02
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		12 449 784	630 227	11 819 557	11 250 798	568 759 5.06

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

-1

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 060 523)	6 060 523	6 060 523		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	468 457	468 457		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	184 906	151 036	33 870	22.43
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	396 175	452 649	- 56 475	-12.48
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	829 025	677 395	151 629	22.38
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	7 939 086	7 810 061	129 025	1.65
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
		ACP CAZES - GODDYN Experts - Comptables Commissaires aux Comptes 500, Rue Léon Blum 34965 MTP Cedex 2 Tél. : 04 67 20 20 20 @ : cg@cazes-goddyn.com			
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTE (1)	Total III				
DETTE (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	616 241	549 359	66 882	12.17
	Concours bancaires courants	2 184	1 841	343	18.62
	Emprunts et dettes financières diverses	2 570 759	1 860 568	710 191	38.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 444	373 186	- 173 742	-46.56
	Dettes fiscales et sociales	389 787	493 184	- 103 397	-20.97
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	102 056	162 599	- 60 543	-37.23
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 880 471	3 440 737	439 734	12.78
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 819 557	11 250 798	568 759	5.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 880 471 3 093 474

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 9		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 570 980		2 570 980	1 940 510		630 470	32. 49
Chiffre d'affaires NET	2 570 980		2 570 980	1 940 510		630 470	32. 49
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 000	10 667		- 9 667	-90. 63
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			88	150 478		- 150 390	-99. 94
Autres produits			283	484		- 201	-41. 47
Total des Produits d'exploitation (I)			2 572 351	2 102 139		470 212	22. 37
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 432 132	1 095 393		336 740	30. 74
Impôts, taxes et versements assimilés			39 398	20 374		19 024	93. 37
Salaires et traitements			463 812	471 437		- 7 625	- 1. 62
Charges sociales			221 111	189 594		31 517	16. 62
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			184 808	150 116		34 692	23. 11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			89 933	3 439		86 494	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 431 194	1 930 352		500 842	25. 95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			141 157	171 786		- 30 629	- 17. 83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				25 953		- 25 953	- 100. 00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	889 699	449 990	439 709	97.72
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	80 038	136 428	- 56 390	- 41.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	8 375	117 820	- 109 445	- 92.89
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	978 112	704 238	273 874	38.89
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	142 087	8 375	133 712	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	88 427	73 176	15 252	20.84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	230 514	81 551	148 964	182.66
2. Résultat financier (V-VI)	747 597	622 687	124 910	20.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	888 754	768 520	120 233	15.64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 188	8 300	- 4 112	- 49.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 188	8 300	- 4 112	- 49.54
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		510	- 510	- 100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 187	9 587	- 5 400	- 56.33
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 187	10 097	- 5 910	- 58.53
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1	- 1 797	1 798	100.06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	59 730	89 328	- 29 598	- 33.13
Total des produits (I+III+V+VII)	3 554 650	2 814 676	739 974	26.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 725 625	2 137 281	588 344	27.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	829 025	677 395	151 629	22.38

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

889 699 454 928
77 894 68 415
ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 11 819 556.90 Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 570 979.86 Euros et dégage un bénéfice de 829 024.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 01/10/2023, une convention d'intégration fiscale a été signée. La SAS Arthaud & Associés Group est à la tête de ce groupe fiscal.

Sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale au 01/10/2023 les sociétés suivantes:

- La SAS Arthaud & Associés Lyon
- La SAS Arthaud & Associés Audit
- La SAS Beesgreen.

La SAS Arthaud & Associés Group a soucrit de nouvelles actions suite à l'augmentation de capital de la SAS Moontech, la SAS AA Software et la SAS Beesgreen.

De plus la SAS Arthaud & Associés Group a réalisé un apport partiel d'actifs au bénéfice de la SAS Tax Partners à effet au 01/07/2024

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 01/10/2024, la SAS A&A Tax Partners intègre le groupe fiscal dont la SAS Arthaud & Associés Group est la mère.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Une convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/10/2023. La société intégrante est la SAS Arthaud & Associés Group.

La charge d'impôt est supportée par chaque société, comme en l'absence d'intégration fiscale, sur son résultat propre.

La charge ou le gain d'impôt sur les sociétés, généré par l'intégration fiscale, est constaté dans les comptes de la société tête de groupe, la SAS Arthaud & Associés Group.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 200		21 638
Installations générales agencements aménagements divers	241 237		153 032
Matériel de transport	486 014		67 240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 941		5 527
TOTAL	869 192		225 798
Autres participations	6 797 341		236 508
Autres titres immobilisés	119 981		511 000
Prêts, autres immobilisations financières	50 975		23 146
TOTAL	6 968 297		770 653
TOTAL GENERAL	7 856 688		1 018 089

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 838	40 838
Installations générales agencements aménagements divers			394 269	394 269
Matériel de transport		6 768	546 486	546 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 141	137 327	137 327
TOTAL		16 909	1 078 081	1 078 081
Autres participations			7 033 848	7 033 848
Autres titres immobilisés			630 981	630 981
Prêts, autres immobilisations financières			74 121	74 121
TOTAL			7 738 950	7 738 950
TOTAL GENERAL		16 909	8 857 869	8 857 869

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 052	7 577		9 629
Installations générales agencements aménagements divers		50 911	39 813		90 724
Matériel de transport		216 622	110 339	6 768	320 193
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		46 469	27 079	5 954	67 594
TOTAL		314 002	177 231	12 722	478 511
TOTAL GENERAL		316 054	184 808	12 722	488 140
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		7 577			
Instal.générales agenc.aménag.divers		39 813			
Matériel de transport		110 339			
Matériel de bureau informatique mobilier		27 079			
TOTAL		177 231			
TOTAL GENERAL		184 808			

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	8 375	142 087	8 375		142 087
TOTAL	8 375	142 087	8 375		142 087
TOTAL GENERAL	8 375	142 087	8 375		142 087
Dont dotations et reprises financières		142 087	8 375		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	39 038	- 0	39 038
Autres immobilisations financières	74 121	- 0	74 121
Autres créances clients	594 549	594 549	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 567	32 567	
Groupe et associés	939 759	939 759	
Débiteurs divers	172 507	172 507	
Charges constatées d'avance	52 364	52 364	
TOTAL	1 904 904	1 791 745	113 159

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 834	2 834		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	615 591	304 497	311 094	
Emprunts et dettes financières divers	965	965		
Fournisseurs et comptes rattachés	199 444	199 444		
Personnel et comptes rattachés	27 829	27 829		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 865	17 865		
Impôts sur les bénéfices	201 544	201 544		
Taxe sur la valeur ajoutée	121 576	121 576		
Autres impôts taxes et assimilés	20 972	20 972		
Groupe et associés	2 569 794	2 569 794		
Autres dettes	102 056	102 056		
TOTAL	3 880 471	3 569 377	311 094	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	317 963			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	251 250			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000 1.0000	6 060 523			6 060 523

Pour information complémentaire, a été autorisé le nantissement de 3 153 613 actions au profit de la caisse de Crédit Mutuel de Roanne, soit près de 52% du capital social.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS LICENCES	19 200	33.33
SITE INTERNET	21 638	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 Euros, chiffre d'affaires : 7 300 000 Euros, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements aménagements div	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	231 424
Autres créances	1 279
Disponibilités	29 300
Total	262 003

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 834
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 553
Dettes fiscales et sociales	37 152
Autres dettes	101 629
Total	177 168

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 364
Total	52 364

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	4
Total	9

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	230 514	978 112
Dont entreprises liées	77 894	889 699

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.31%,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les non-cadres,
- âge conventionnel de départ : 64 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.fr

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Le montant du passif social est de 10 845.87 euros au 30-09-2024.

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; POC Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ARTHAUD & ASSOCIES GROUP
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS BEESGREEN	4 913	179 054	100.00	99 239	99 239	28 965		190 411	81 081		
- SAS A&A TAX PARTNERS	27 000	88 816	100.00	86 550	86 550	-79 532		146 513	13 469		
- SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON	100 000	974 269	100.00	3 939 460	3 939 460	-1 989 346		4 659 851	433 533	400 000	
- SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT	150 000	508 362	99.99	2 533 631	2 533 631	-438 724		4 265 002	415 345	399 973	
- SAS A&A PARTNER RH	73 883	75 368	80.00	59 114	59 114			1 118 605	64 602	48 000	
- SAS MOONTECH	3 000	146 482	74.00	94 000	94 000	54 517		267 974	12 482		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI ARTSUM	1 000	-27 183	50.00	500	500	129 772		64 433	-3 621		12-2023
- SARL ARTHAUD & ASSOCIES ROAN	10 000	259 085	49.00	4 900	4 900			803 023	84 369	34 300	
- SARL ARTHAUD & ASSOCIES AUVE	10 000	179 546	49.00	95 227	95 227			528 330	27 667		
- SCI AR 2010	15 000	43 922	40.00	47 040	47 040			21 260	-936		12-2023
- SCM 3A SERVICES - PARIS	3 000		35.00	1 050	1 050		39 037	141 339			12-2023
- SCI SCI A&A IMMO 3	24 500	90 571	16.33	32 295	32 295			73 172	21 769		12-2023
- SAS A&A SOFTWARE	4 160	2 362	12.50	1 805	1 805			30 562	-7 916		12-2023
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

SCP CAZES - GODDYN
Experts - Comptables
Commissaires aux Comptes
500, Rue Léon Blum
34965 MTP Cedex 2
Tél. : 04 67 20 20 20
@ : cg@cazes-goddyn.com